



Communiqué de presse

Dimanche 9 juillet 2023

Anne Hidalgo annonce trois sites de baignade dans la Seine en 2025

Ce dimanche 9 juillet, à l'occasion de l'inauguration de la base nautique du Bras Marie pour l'été 2023, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a annoncé les trois sites de baignade dans la Seine qui verront le jour en 2025 en héritage des Jeux olympiques et paralympiques pour les Parisiennes et Parisiens.

Grâce aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024, les politiques d'amélioration de la qualité de l'eau pour rendre la Seine baignable ont connu une accélération de près de 10 ans. Pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les épreuves de natation marathon et de la partie nage des triatlons se tiendront au niveau du Point Alexandre III en plein cœur de Paris. En 2025, Paris sera au rendez-vous de sa promesse en permettant aux Parisiennes et aux Parisiens de se baigner dans leur fleuve à 3 endroits différents.



Les sites de baignade en 2025 :

- **Au Bras Marie**, où la Ville poursuivra l'organisation d'événements nautiques comme c'est le cas cette année pour Paris Plage et où des baignades seront proposées ;
- **Au Bras de Grenelle**, entre le port de Grenelle et les rives de l'île au Cygnes ;
- **Et à Bercy**, au niveau de la Passerelle Simone de Beauvoir, en contrebas du Parc de Bercy.

Les plans d'eau surveillés seront délimités par des bouées et un ponton pour y accéder, avec des espaces pour se changer, se doucher et ranger ses affaires sur les quais.

Comment y sommes-nous parvenus ?

Il a fallu relever un défi de taille : améliorer la qualité de l'eau de la Seine, pour la rendre propre à la baignade. C'est le fruit d'un travail colossal, au travers notamment du plan baignage, qui a mobilisé l'Etat, la Ville de Paris, la MGP, les établissements publics comme VNF et Haropa Port, le SIAAP, toutes les collectivités traversées par la Seine et la Marne en amont les acteurs privés. Le coût total de ce projet s'élève à 1,4 Md€. Les derniers résultats attestent de niveaux « suffisants » ou « excellents » par temps sec.

Où en est-on ?

Cet été, 75% des travaux programmés à Paris et en métropole auront été terminés :

- **La modernisation ou construction d'ouvrages pour réduire les déversements d'eaux usées en Seine en cas d'orage.** A l'instar du Bassin d'Austerlitz dont les travaux se finissent au printemps 2024. Il permettra de retenir l'équivalent de 20 piscines olympiques d'eaux usées afin les renvoyer dans le réseau d'assainissement.
- **La suppression des mauvais branchements des habitations** qui rejoignent directement la Seine et la Marne sans que les eaux usées ne soient traitées. En amont de Paris environ 23 000 branchements prioritaires sont en train d'être traités.
- **Le raccordement d'environ 260 bateaux stationnaires dans Paris** aux réseaux d'assainissement créés dans les ports: tous les quais parisiens sont entièrement raccordés depuis l'été 2022 à l'exception du bois de Boulogne. Les bateaux ont maximum 2 ans pour se raccorder.
- **Le traitement supplémentaire des eaux usées dit de « désinfection » des rejets des stations d'épuration du SIAAP** en amont de Paris, à Noisy-le-Grand et à Valenton verront leur travaux terminés cet été 2023.

Et la base nautique du Bras Marie cet été ?

Elle sera ouverte à toutes et tous à partir de 15 ans et proposera gratuitement aux Parisiennes et Parisiens des activités nautiques comme du kayak ou du canoë.

Elle sera accessible les dimanches suivants :

- Dimanche 9 juillet
- Dimanche 30 juillet

- Dimanche 6 août
- Dimanche 13 août
- Dimanche 20 août
- Dimanche 27 août

Contact presse : Solène Bures – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr